



Création du DVD « Mechti, le dernier combat » avec quatre bonus inédit.

À la suite du film "Indigènes", la loi de finance pour 2007, prévoyant la revalorisation des pensions d'invalidité et des retraites du combattant a exclu de ce dispositif les pensions militaires de retraite pour les anciens combattants des ex colonies françaises ayant accompli les plus longs services au sein de l'armée.

En effet, en 2008, cinquante ans après le début du processus de décolonisation, les anciens combattants "indigènes" ayant servi plus de quinze années au sein de l'armée française perçoivent toujours une pension très inférieure à celle de leurs compagnons d'arme français.

Mechti fait partie de ceux-là...Il vit toujours dans un foyer Sonacotra en attendant en vain la revalorisation de ses droits.

Le 22 octobre 2007, soixante recours ont été déposés auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux afin de faire cesser cette discrimination contraire à l'article 14 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

Le film documentaire « *Mechti, le dernier combat* » est sorti en novembre 2005, juste avant Indigènes et a touché un public important. A Bordeaux, un collectif axé sur la décristallisation des pensions s'est créé autour de juristes et d'associations sensibles comme la Ligue des Droits de l'Homme, la Cimade, l'Institut de Défense des Etrangers.

La juriste Mouna Najy Lecucq est, avec le réalisateur Jean-Claude Cheyssial, à l'origine de la création de ce collectif.

Le 8 Octobre 2008, le Tribunal Administratif de Bordeaux a rendu un jugement imposant au gouvernement français l'égalité des pensions entre français et marocains.

Il nous est apparu alors important de sortir le film en DVD en lui ajoutant quatre « bonus ».

1. Bonus Collectif Décristallisation : Bordeaux, Mechti est assis au bord du fleuve. Une conférence de presse du Président du Conseil Régional qui sort une plaquette sur la décristallisation commence le film. Le film continue avec l'interview de Mouna Najy Lecucq et Christelle Jouteau, juriste et avocate. Elles font toutes les deux le point sur les différentes étapes juridiques de 1959 à aujourd'hui. Enfin, le film revient sur Mechti mangeant seul dans sa chambre du foyer Sonacotra alors que la voix off reprend l'intitulé du jugement de la cour de Bordeaux rendu le 8 octobre 2008.
2. Deuxième bonus : deux scènes inédites du tournage qui n'ont pas été montées. Une scène où, au milieu de ses enfants à Meknès, il refait pour la énième fois sa guerre. La deuxième scène devait être une scène d'exposition du film où Mechti en haut de la colline chez lui à Ouazzane affirme son attachement à sa terre natale.
3. Troisième bonus : une visite surprise chez Mechti au foyer Sonacotra. Depuis la sortie du film c'est à dire trois ans, le réalisateur rend visite régulièrement à Mechti dans son foyer. Caméra à l'épaule, en direct live, ce bonus est une visite surprise filmée chez le vieux combattant.
4. Quatrième bonus : un diaporama retraçant les moments forts du film termine les bonus de ce DVD.

Jean-Claude.Cheyssial@u-bordeaux3.fr - Tél. : 05 57 12 62 00

Contact presse

Isabelle Froustey - service communication - service.communication@u-bordeaux3.fr
Tél. : 05 57 12 46 73